

ministère de la Défense nationale pourraient devenir un jour une entreprise entièrement civile, fondée sur l'économie de la région, en d'autres termes, sur des opérations minières dans l'île de Baffin. Je tiens à répéter maintenant ce que j'ai déjà dit à maintes reprises, chaque fois que j'en avais l'occasion, que la mise en valeur du Nord canadien dans des endroits aussi reculés que la baie de Frobisher, influe considérablement sur les gens qui vivent à Montréal, à Toronto ou en n'importe quel autre endroit du Canada.

L'un des députés du nord de l'Ontario a parlé de la route naturelle qui existe à partir de la baie d'Hudson et qui passe à travers Moosonee, près du chemin de fer *Ontario Northland* et qui se rend dans le nord de l'Ontario. L'Arctique oriental est riche en fer. La baie d'Hudson comporte une saison de transport maritime qui dure deux mois. C'est une route naturelle et il y a beaucoup plus de choses qui se passent que la plupart des gens ne se l'imaginent pour transformer en réalité cette théorie voulant qu'on puisse transporter du fer d'un endroit à un autre, en utilisant une voie traditionnelle de communication, le transporter, dis-je, à un autre endroit où il puisse être transformé par les ressources d'énergie nécessaires à cette fin.

L'honorable député de Timiskaming n'est pas ici mais j'aimerais lui rappeler que l'avenir du nord de l'Ontario dont rêvent depuis tant d'années les gens qui y habitent et qui y travaillent si dur pour y arriver, est plus près de la réalisation qu'on s'en rend compte. Actuellement un pipe-line de gaz naturel traverse le nord de l'Ontario. Ce pipe-line transporte une ressource d'énergie qui, appliquée à une denrée comme le fer, pourrait bien signifier une révolution dans la mise en valeur du nord de l'Ontario.

Sans ajouter davantage à ce que je viens de dire, j'aimerais signaler à ceux qui ont fait des observations péjoratives à propos de cette prétendue vision du Nord rendent un mauvais service à ceux qui se sont faits les pionniers de ces régions avec la confiance instinctive que quelque chose de bon allait en sortir. J'estime, non seulement en m'inspirant de mon sentiment, mais en me fondant sur les renseignements dont je dispose, que, compte tenu de l'accès de la région septentrionale de l'Ontario aux ressources de fer et autres métaux du Nord et à la région industrielle du Sud, l'avenir de cette région n'a pas encore commencé à être vraiment apprécié ou à manifester ses véritables possibilités.

Je ne puis parler qu'en termes généraux; seul le temps dira si j'ai eu tort ou raison mais j'estime que les régions septentrionales de provinces comme l'Ontario ont un grand avenir. Je voudrais faire l'impossible, dans

les cadres des attributions constitutionnelles du ministère, pour aider à l'accomplissement de ces projets parce que je crois que c'est dans l'intérêt de tous les Canadiens.

On a rappelé que j'ai employé l'expression "chagrin national". Je ne la retire pas. Je regrette qu'il ait fallu, à cause de circonstances indépendantes de notre volonté, opérer le partage des obligations ou, de fait, confier à une puissance amie toute la responsabilité de la défense de nos régions septentrionales. Les événements dont je parle ne tirent sans doute pas à conséquence mais des employés du gouvernement du Canada et même des ministres doivent passer par la filière administrative et obtenir une autorisation. Quand des Canadiens doivent attendre plusieurs mois pour obtenir l'autorisation d'accomplir leurs fonctions dans leur propre pays sous la direction de leur propre ministre, je n'ai pas à m'excuser envers la Chambre ou envers la population d'avoir dit que j'ai honte.

L'hon. M. Pearson: Le ministre traite un point qui nous intéresse beaucoup; je voudrais savoir s'il est vrai que des ministres et des fonctionnaires canadiens doivent attendre plusieurs mois avant d'avoir accès à des établissements qui se trouvent en territoire canadien sous la surveillance, par suite d'une entente avec le gouvernement canadien, des États-Unis. Faut-il vraiment plusieurs mois?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Les ministres éprouvent très peu de difficultés. La demande officielle est soumise en quelque sorte par courtoisie; on s'en occupe immédiatement mais il n'en reste pas moins que cette procédure doit être suivie. La situation est différente pour les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. Je ne voudrais pas embarrasser mes collègues en me reportant à un cas en particulier mais je sais que, dans ce cas-là, la réponse s'est tellement fait attendre que cet homme est allé ailleurs, qu'il a accepté un autre emploi et que son travail n'a pas encore été fait.

M. le président suppléant: Je le regrette mais je dois informer le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales que son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

M. le président suppléant: Le comité y consent-il à l'unanimité?

Des voix: Entendu.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, je ne puis répondre à tous ces commentaires mais je ferai quelques observations en terminant.

L'hon. M. Pickersgill: Que le ministre continue et qu'il termine ses remarques.